

Pour dépôt légal
Saint-Pierre, le 28 Janvier 1929.
Le Géant
par Constant



Bulletin Mensuel
6^e Année
N° 61

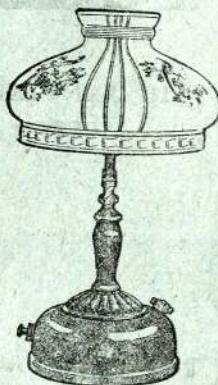
15 JANVIER
1929



ABONNEMENT
(servi par la Poste)
France . . . 10 fr.
Etranger . . . 12 fr.



ADMINISTRATION
Au Presbytère
de Saint-Pierre.



AMÉLIOREZ l'éclairage chez vous par l'emploi des LAMPES et LANTERNES « COLEMAN QUICK-LITE ». Allumage instantané avec allumette. Fonctionnement peu coûteux (un litre de gazoline pour 15 heures d'éclairage) et donnant une lumière qui rivalise avec celle du soleil, excessivement brillante et d'une puissance de 800 bougies, tout en restant douce à la vue, sans aucun danger, le contenu ne pouvant pas se répandre ni faire explosion.

DEMANDEZ ÉGALEMENT LA CHAUFFERETTE

« COLEMAN RADIANT HEATER » : elle donne une chaleur saine et confortable, sans odeur, sans aucun danger d'explosion ; elle permet de chauffer les appartements très rapidement, même par les plus grands froids et à un coût très modéré (un gallon de gazoline chauffe durant 15 heures) ; elle peut se transporter aisément, tient très peu de place et reste toujours propre.



Le FER À REPASSER « COLEMAN » tient aussi sa bonne place au foyer et donne les meilleurs résultats.

DEPOT DE TOUS ARTICLES "COLEMAN"
CHEZ M^{me} V^e A. PATUREL.

V^e A. PATUREL

EPICERIE, GROS ET DÉTAIL

Produits Alimentaires en tous genres

Grand choix de LINOLEUMS & TOILES CIRÉES pour Parquets

TOILES POUR TABLES & TAPISSERIE

POELES DE CUISINE & CALORIFERES — CHAISES — FAUTEUILS
VOITURES & TRAINEAUX D'ENFANTS — MEUBLES DIVERS

Imp. du « Foyer Paroissial » . -- Le Gérant : J. Cardinal.



LE SPAGNOOL Frères

QUI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

Grand choix de linoleums

Passages toile cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs
Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,
Verre ordinaire et imprimé, etc.

Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

PATINS Marque « Starr »

Qualité Garanti

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAINS
CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères
CRAWFORD - Enterorise - RICHMOND

AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins
à Essence et Huile lourde
Devis et renseignements gratuits

Consultez nos Prix



4

Jacques VIELA**29, COURS D'ALSACE & LORRAINE, 29
BORDEAUX****COMMISSION — PRÉSENTATION — TRANSIT
APPROVISIONNEMENTS GÉNÉRAUX****R. C. BORDEAUX 35.283 A****Téléphone 45-75****Adresse télégraphique : MORUSUD****SALON DE LECTURE****CONFORT MODERNE****R. C. BORDEAUX 25. 56 A****ENGLISH SPOKEN****SE HABLA ESPANOL****AD. TÉLÉG : PYRÉNOTEL-BORDEAUX****BORDEAUX****HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES****12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14
TÉLÉPH. 45.50****A. LAFARGUETTE
PROPRIÉTAIRE****EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE****CHAUFFAGE CENTRAL****TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES****Extraits concentrés****Pour Liqueurs et Sirops****Spécialité de flacons dosés pour un litre****Gros & Détail****P. LE TIEC, Saint-Pierre.****M^{me} Georgina DETCHEVERRY****Rue Mamyneau****Epicerie - Vins - Liqueurs****Lingerie pour hommes et femmes****Bonneterie - Mercerie, etc.****A. OZON****Représentant des Machines à écrire****« UNDERWOOD »****A VENDRE : Une propriété située rue Nielly.****S'adresser à M^{me} Joséphine Yvon.**



LE FOYER PAROISSIAL

Notre modeste Bulletin va entrer dans sa sixième année d'existence.

C'est le moment de renouveler les abonnements : 10 fr. pour la France ; 12 fr. pour les pays Etrangers. — Rappelons que les abonnements partent de janvier.

Chers Abonnés, si vos ressources le permettent, offrez la cotisation des bienfaiteurs — qui est de 20 fr... ou plus ! Votre générosité nous permettra d'assurer des abonnements gratuits à des familles nécessiteuses.

Et si vous avez des parents, des amis au Canada, aux Etats-Unis, dans la Métropole, abonnez-les, ou faites les abonner : ce sera un nouveau lien qui reliera à St-Pierre tous ces chers absents.

* * *

A St-Pierre, à l'Ile et à Miquelon, le montant des abonnements pour 1929 sera perçu à domicile dans les premiers jours de janvier.

Nos abonnés des Etats-Unis peuvent l'adresser au R. Père H. Semery, St Ann's Rectory, LISBON, Maine, U. S. A.

Ceux du Canada voudront bien l'envoyer au R. P. Hélin, au Collège Saint-Alexandre, IRONSIDE, Qué.

Ceux de France ont la ressource d'un mandat adressé au Directeur du « Foyer paroissial », à Saint-Pierre (*Iles Saint-Pierre et Miquelon*).

De cette façon, l'envoi ne rencontrera pas de difficultés.

Le Foyer paroissial

BULLETIN MENSUEL (6^{me} Année)

— Prix du N° : 0 fr. 75 —

Est en dépôt, à Saint-Pierre,

Chez Mme Vve Andrieux,

M. Albert Briand,

Mme Gloanec,

M. Pierre Letiec.

* * *

Il reste plusieurs collections du *Foyer paroissial* des années parues, soit : 1924, 1925, 1926 1927 et 1928.

Dans plus d'une famille, on serait sans doute heureux d'avoir ces pages, de les garder, de les relire, puisqu'elles font revivre des choses d'un passé connu et souvent aimé.

Prix de la collection d'une année : 6 fr.— Les 4 premières années : 20 fr. — La 5^{me} année : 8 fr.— S'adresser au Foyer.



Calendrier du Mois de Février 1929

1 Vendredi. — 1^{er} du mois. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., Office en l'honneur du Sacré-Cœur.

2 Samedi. — Purification de la Sainte Vierge. — Anniversaire de la mort (1852) du Vénérable Serviteur de Dieu François-Marie-Paul Libermann, un des Fondateurs de la Congrégation du St-Esprit et du St-Cœur de Marie. — A 7 h., messe de la Confrérie du Saint-Rosaire. — A 8 h., bénédiction des cierges et messe. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

3 Dimanche. — 1^{er} dimanche du mois — Exposition du T. S. Sacrement pendant la grand'messe et les vêpres. — Après les vêpres, procession mensuelle ; puis, instruction pour les personnes de langue anglaise. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

6 Mercredi. — S. Tite, Ev. et conf. — Anniversaire de l'Election de N. S. P. le Pape Pie XI (1922).

7 Jeudi. — A 4 h. 1/2, au Foyer paroissial, séance de projections pour les élèves des écoles libres.

10 Dimanche de la Quinquagésime. — Après la grand'messe, le T. S. Sacrement sera exposé pour les prières dites des *Quarante Heures*. — A 2 h., vêpres et chapelet. — A 6 h., Complies et procession du T. S. Sacrement à l'intérieur de l'église. — A 9 h., adoration nocturne pour les hommes.

11 Lundi. — Fête de l'Apparition de la Sainte Vierge à Lourdes (1858). — Après la messe de 8 h., exposition du T. S. Sacrement. — Le soir à 6 h., Complies et bénédiction. — A 9 h., adoration nocturne pour les hommes.

12 Mardi. — 2^{me} du mois. — Fête des Saints Fondateurs de l'Ordre des Servites. — Anniversaire du couronnement de N. S. P. le Pape Pie XI. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre. — Après la messe de 8 h., exposition du T. S. Sacrement. — Le soir, à 6 h., Complies et bénédiction.

13 — *Mercredi des Cendres et commencement du Carême*. — A 8 h., bénédiction et imposition des Cendres, puis sainte Messe. — Le soir, à 8 h., instruction, imposition des Cendres aux personnes qui ne les auraient pas reçues le matin.

15 Vendredi. — Le soir, à 8 h., Chemin de la Croix et Salut.

17 Dimanche. 3^{me} du mois. — A la messe de 8 h., communion des jeunes filles. — Après les vêpres, réunion des Enf. de Marie au Pensionnat.

20 Mercredi. — 3^{me} du mois. — *Jour des Quatre-Temps avec jeûne et abstinençe*. — Jour de l'Association des Mères chrétiennes. — Le soir, à 8 h., Instruction et Salut.

21 Jeudi. — Le soir, à 4 h. 1/2, au Foyer paroissial, séance de projections pour les enfants de l'école communale.

22 Vendredi. — *Jour des Quatre-Temps avec jeûne et abstinençe*. — Fête de la Chaire de St Pierre à Antioche. — Le soir, à 8 h., Chemin de la Croix et salut.

23 Samedi. — *Jour des Quatre-Temps avec jeûne et abstinençe*. — Fête de St Pierre Damien, év., conf. et doct. — A 7 h., messe mens. et comm. des Enf. de Marie. — Le soir, à 6 h., chapelet, litanies et salut.

24 Dimanche. — 4^{me} du mois. — A 8 h., comm. mens. des garçons.

26 Lund. — St Matthias, apôtre. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

27 Mercredi. — Le soir, à 8 h., Office de Carême.



Ne le boudez pas !

Il s'agit du Carême qui va venir !...

Le jeûne et l'abstinence permettront à nombre d'estomacs de prendre un repos bien mérité.

Se priver de liqueurs, de bonbons, de tabac pourra aussi être utile.

Ne boudez pas le Carême !

Plus encore qu'à la santé physique, il profite à la santé morale. Il rend de fiers services aux hommes de bonne volonté. Il les fait se pencher sérieusement sur leur âme et se dire : « Si, cette année, Dieu me la redemandait ?... » Et, loyalement, ils tireront la conclusion.

A Saint-Pierre, à l'Île, à Miquelon, qui voudrait bouder le Carême ?...

La Bonne Page

36. — LA MORT ET LA RÉSURRECTION



ETTE vie est courte : qu'est-ce que 10, 20, 30, 50 ans, même 80, même 100 ? Mais c'est pendant ces quelques années que chacun de nous doit « gagner » son éternité, ou la perdre. S'il la gagne, tout est gagné ; s'il la perd, tout est perdu, et pour toujours !

A peine Adam avait-il consommé son péché, que DIEU lui dit : « Poussière tu es, et poussière tu redeviendras ... » Depuis, les enfants d'Adam se sont multipliés sur tous les points de la terre ; où sont-ils ? — Poussière ils étaient, et poussière ils sont redevenus...

Enfant d'Adam comme eux, comme eux je suis condamné à mort, et chaque pas que je fais sur le chemin de la vie me rapproche de la tombe où je dois descendre ... Mais où mourrai-je ? Quand ? Et comment ? — Voilà ce que je ne sais pas. Et c'est pourquoi je dois toujours me tenir prêt, l'âme pure et la conscience tranquille.

Qu'est-ce que la Mort ? C'est la séparation de l'âme et du corps, du corps qui reste là, sans mouvement, insensible, sans vie. L'âme est partie, et le corps qui n'est que matière, tombe rapidement en décomposition.



L'Église, cependant, considère ces restes comme sacrés : ils serviront d'habitation temporaire à une âme immortelle, sanctifiée par la grâce ; ils participeront aux mérites de la personne humaine ; ils furent honorés, peut-être, par le contact du corps et du sang de JÉSU-CHRIST. C'est pourquoi l'Église les bénit et les confie au *dortoir* de la terre — c'est le sens du mot *cimetière*, — en les marquant d'une croix, signe de notre rédemption...

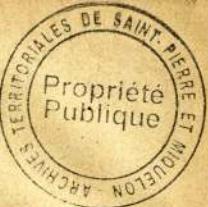
Puis, sur ce corps qui sera bientôt réduit en poudre, passeront les semaines, les mois, les années, les siècles, ... jusqu'à ce que, avec le temps, toutes les générations humaines aient passé : et ce sera la fin !

Cette fin, quand viendra-t-elle ? Personne ne le sait. Le Sauveur a dit et nous devons nous en tenir à sa parole : « Pour ce qui est de ce jour et de cette heure, nul ne les connaît, pas même les Anges dans le Ciel. » (S. Marc, XIII, 32.) C'est là un secret que DIEU garde. Cependant, quelques signes nous ont été donnés dans l'Écriture, qui peuvent nous fournir une indication : l'Évangile aura été prêché par toute la terre ; après quoi, sous l'influence de séducteurs ou de faux prophètes, un affaiblissement général de la foi se produira, entraînant les peuples hors de l'Église ; un « homme de péché » paraîtra, l'**Antéchrist** (c'est-à-dire le « Contre-Christ »), qui aura la puissance même de Satan ; à lui s'opposeront Énoch et Élie, qui reviendront sur terre et convertiront le peuple juif : enfin, au cours de ces luttes, il y aura des signes dans le soleil, la lune et les étoiles, la terre tremblera, la mer sortira de son lit, « et les hommes sècheront de frayeur ». (S. Math., xxiv.) Puis, un feu immense balaira la terre, et dans ce cataclysme général, le monde finira.

Alors JÉSUS-CHRIST, Sauveur du Monde, apparaîtra sur les nuées, non plus comme il fut aux jours de sa vie mortelle, humble et doux, mais avec une puissance et une majesté souveraines, entouré de millions d'anges et resplendissant de la gloire de DIEU.

En même temps, des continents divers, des îles perdues, du fond des mers, de tous les points du globe où un homme tomba, se rassembleront les fils d'Adam et d'Ève, ressuscités : la même puissance infinie qui a créé les éléments des corps peut aussi les reconstituer par une **Résurrection générale**. Et il est juste, d'ailleurs, que l'homme se retrouve tout entier, corps et âme, pour recevoir la récompense ou la peine qu'il a méritée.

Pendant cette vie, beaucoup n'ont pas connu JÉSUS-CHRIST : ils le connaîtront alors. Beaucoup, l'ayant suivi quelque temps, l'ont abandonné, peut-être trahi, peut-être persécuté : ils le retrouveront. Et beaucoup l'ont servi, aimé, adoré, dans la peine souvent, l'abandon, la pauvreté, la souffrance et la mort : ils le verront aussi, et ce sera leur triomphe !



Quel jour et quelle minute ! En un instant, dans cette masse formidable la séparation se fera : à droite les Bons, à gauche les Méchants. Et JESUS prononcera la sentence finale :

« Venez, dira-t-il aux Bons, venez, les bénis de mon Père, entrez en possession du Royaume qui vous a été préparé dès le commencement. »

Et aux Méchants : « Retirez-vous de moi, maudits. » (S. Math. xxv.)

Et la séparation sera éternelle... .

(A suivre)

Mgr LE ROY

Un peu de statistique paroissiale (1928)



ANS le courant de 1928, il y a eu, à Saint-Pierre, 82 baptêmes (en 1927 : 91) ; 29 mariages (en 1927 : 33) ; 9 décès d'enfants (en 1927 : 14) ; 43 décès d'adultes (en 1927 : 57). Sur ces 43 trépassés, 40 ont reçu les derniers sacrements ; les autres sont morts subitement.

A l'église paroissiale, il a été donné — outre les sermons de circonstance à l'occasion des fêtes et les allocutions aux réunions d'OEuvres — environ quatre-vingts instructions sur les principales vérités du *Credo* et sur le premier Commandement du Décalogue.

Ont été admis à la Communion solennelle 52 enfants (en 1927 : 58) ; à la Confirmation : 53 enfants (en 1927 : 58).

Il y a eu, pendant l'année, plus de 20.000 confessions. Communions passcales : environ 1.900. — Communions pendant l'année : plus de 25.000.

ŒUVRES PAROISSIALES DE ST-PIERRE

1^o LE CONSEIL DE FABRIQUE (institué par l'Arrêté du 27 août 1860). — *Président* : M. Louis Legentil ; *Secrétaire-trésorier* : M. Louis Hardy.

2^o LA SOCIÉTÉ DES MARINS, fondée le 22 mars 1880, sous le Patronage de N. D. de Bon-Secours, compte 185 membres actifs et 30 membres honoraires ou bienfaiteurs. — *Président d'honneur* : M. Eugène Ledret ; *Président* : M. Pierre Gervain ; *Secrétaire* : M. Eugène Levavasseur ; *Trésorier* : M. Désiré Béchet. — *Directeur spirituel* : Mgr Heitz, Préfet Apostolique.

La Société des Marins est agrégée, depuis 1926, à la Fédération des Oeuvres Catholiques Françaises pour les Marins.

3^o LA CONFRÉRIE DU T. S. SACREMENT (1926), pour les hommes, avec 54 membres. — *Directeur* : R. P. Cardinal ; *Président* : M. Louis Legentil.



4^e L'OEUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI, avec 18 zélatrices et 251 membres. Elle a recueilli pendant l'année, pour les Missions, la somme de 2301 fr. 70, dont 445 fr. pour le Clergé indigène (en 1927 : 1806 fr. 50). — *Directeur* : R. P. Litzler ; *Présidente* : Mme Aug. Ollivier.

5^e LA SAINT-PIERRAISE (1924) dont le siège est au Foyer paroissial. L'Œuvre, officiellement déclarée, a pour but de travailler à l'éducation morale, sociale et patriotique de la population, par des conférences, des cercles d'études des représentations scéniques et autres distractions honnêtes et instructives. — *Président* : M. Louis Legentil.

6^e LE PATRONAGE ST-CHARLES (1923), en réorganisation. — Le groupement « Avant-Garde » (30 membres) fournit les acteurs et les commissaires de fête. — *Directeur* : R. P. Litzler ; *Président* : M. Louis Andrieux.

7^e LA FRATERNITÉ DU TIERS-ORDRE DE S. FRANÇOIS D'ASSISE (1910). — Elle compte 72 membres et plusieurs adhérents isolés (hommes). — *Directeur* : Mgr Heitz, Préfet Apostolique ; *Présidente* : Mme Marie Laborde.

8^e L'ASSOCIATION DES MÈRES CHRÉTIENNES (fondée en 1920). — Elle compte 263 membres. — *Directeur* : R. P. Poisson ; *Présidente* : Mme Louis Legentil ; *Secrétaire* : Mme Argentine Déminiac ; *Trésorière* : Mme Léonie Hutton.

9^e L'ASSOCIATION DES ENFANTS DE MARIE (fondée en 1902). — 88 membres à St-Pierre et 17 à l'Etranger. Aspirantes : 24 — *Directeur* : Mgr Heitz ; *Présidente* : Mlle Berthe Fumey ; *Secrétaire-trésorière* : Mlle Marie Dollo.

10^e LA CHORALE DES E. DE M., avec 40 membres.

11^e LES DAMES CATÉCHISTES, Groupement qui compte 14 membres. — *Directeur* : Mgr le Préfet Apostolique ; *Présidente* : Mlle Berthe Fumey.

12^e L'ASSOCIATION DU SACRÉ-CŒUR ET DE L'APOSTOLAT DE LA PRIÈRE, (fondée en 1901) pour les personnes mariées, ou agées d'au moins 30 ans. Elle compte 460 membres dont 24 zélatrices. — *Directeur* : R. P. Cardinal ; *Présidente* : Mme Marie Madé ; *Secrétaire-trésorière* : Mme Aug. Ollivier.

13^e L'ŒUVRE DES DAMES MARGUILLIÈRES (1924), pour les quêtes à l'église. — 51 membres. — *Présidente* : Mme Auguste Ollivier.

14^e LE COMITÉ PAROISSIAL (fondé en 1903) pour la collecte du denier du Culte. — 25 membres. *Présidente* : Mme Marie Andrieux.

15^e LA CONFRÉRIE DU ROSAIRE (établie en 1891). — 505 membres, dont 26 zélatrices. — *Directeur* : R. P. Cardinal ; *Présidente* : Mme Honorat Dollo.

16^e LA LIGUE EUCHARISTIQUE pour les Enfants (fondée en 1922). Elle compte 208 membres (soit 68 garçons et 140 filles). — *Directeur* : R. P. Poisson.

17^e L'OEUVRE DE LA SAINTE ENFANCE, où sont inscrits à peu près tous les enfants des écoles et des catéchismes. Les 26 zélateurs et zélatrices ont recueilli pendant l'année 1928, pour les Enfants païens, la somme de 2067 fr. 25 (en 1927 : 1965 fr. 05). — *Directeur* : R. P. Cardinal.

18^e LES ÉCOLES LIBRES : Le Collège St-Christophe fondé en 1874 (86 élèves ;



Directeur : R. P. Poisson) et l'Ecole Ste-Croisine (220 élèves) sont à la charge du Préfet Apostolique ; le Pensionnat St-Joseph (179 élèves ; Directrice : Rde Mère Eugénie.

19^e LE COMITÉ DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE (1921), avec 8 membres. Président : M. Louis Deliste. — Directeur de l'Enseignement libre : R. P. Poisson.

20^e Le Foyer Paroissial (ancien Café du Midi), mis gracieusement à la disposition des paroissiens, en 1922, par S. G. Mgr Légarde, Evêque de Périgueux et Sarlat, ancien Préfet Apostolique des Iles St-Pierre et Miquelon. C'est la Maison des Oeuvres St-Pierraises, où se réunissent à l'occasion les divers groupements de la paroisse. Outre la Salle des Fêtes, il s'y trouve une salle pour les hommes, une salle pour les jeunes gens, une salle pour l'*« Avant-Garde, »* une salie pour les dames et les jeunes filles.

21^e L'OEUVRE DU BON CINÉMA, au Foyer paroissial, assure des matinées et des soirées intéressantes. — Directeur : le R. P. Litzler. — Opérateurs : les Membres de l'A. G.

22^e L'OEUVRE DES TABERNACLES, pour l'entretien des ornements d'église. Directrice : La Sr Sacristine. — 12 membres. Réunion le jeudi au pensionnat.

23^e LA BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE, au Foyer, ouverte le dimanche après la grand'messe. — 4 Dames bibliothécaires. Directrice : Mlle Marie Claireaux.

24^e « Le Foyer Paroissial » (6^{me} année). — Bulletin mensuel des Oeuvres Catholiques de St-Pierre et Miquelon. — Tirage : 1100 exemplaires. — Gérant : R. P. Cardinal. — 8 Expéditionnaires ; Directrice : Mlle J. Gloanec.

25^e L'IMPRIMERIE PAROISSIALE (1922) installée au Foyer.



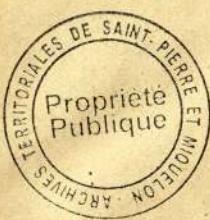
Actes paroissiaux du 15 Décembre 1928 au 15 Janvier 1929

BAPTÈMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'église,

Le 30 décembre : JORET, Francis-Pierre-Simon. Parrain : Téletchéa Michel ; marraine : Lepache Augusta. — HACALA, Georges-Pierre-Emile. Parrain : Rouillé Emile ; marraine : Lafargue Madeleine. — Le 3 janvier : STACEY, Joseph-François-Jean. Parrain : Sabarots René ; marraine : Mahé Berthe. — Le 5 janvier : DUTIN, Pierre-Michel-David. Parrain : Slaney Patrice ; marraine : Dutin Marie-Anne. — Le 6 janvier : HARAN, Jeanne-Marie-Thérèse. Parrain : Briand Léon ; marraine : Allain Marie. — Le 9 janvier : BOROTRA, Yvonne - Louise-Amanda. Parrain : Heudes Pierre ; marraine : Thomas Marie. — Le 13 janvier : VIDAL, Remy-Joseph-Emile. Parrain : Vidal Joseph ; marraine : Couëpel Marie. — CUZA, Francois-Jean. Parrain : Haran Francis ; marraine : Slaney Suzanne.

SEPULTURES. -- Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 17 décembre : RICHARD, Martin, 62 ans. — Le 5 janvier : HUE, Pierre, 75 ans. — Le 9 janvier, RONDEL, Madeleine-Adèle-Hélène, née Cantaloup, 38 ans. — Le 12 janvier : LAFARGUE, Michel-Léon-Pierre, 45 ans. — Le 14 janvier : GIRARDIN, Zélie, née Cormier, 78 ans.



Echos du Mois

(DU 15 DECEMBRE 1928 AU 15 JANVIER 1929)

Port de Saint-Pierre. -- Les entrées, du 15 décembre au 15 janvier, ont été de 11 vapeurs et 12 voiliers.

Au Cinéma du Foyer paroissial. -- Plusieurs dimanches de suite, la salle des Fêtes a été archicomble : tout le monde voulait admirer le superbe film « l'Enfant-Roi ». Les spectateurs ont eu là une très intéressante leçon d'histoire. Ils ont vu comment s'est préparée la Révolution française et comment le roi Louis XVI et la famille royale ont sombré dans un épouvantable cataclysme. Des tableaux merveilleux, des personnages historiques d'une ressemblance frappante, des épisodes parfois comiques, souvent d'une émotion poignante, ont merveilleusement encadré la physionomie du Dauphin, l'Enfant-Roi, jusqu'à sa romantique disparition.

Dans la Cléricature. -- Le vendredi 21 décembre, fête de S. Thomas, apôtre, avant la messe de 8 heures, Mgr le Préfet apostolique a conféré la tonsure, ou couronne cléricale, à M. Charles Verron, professeur au Collège St-Christophe ; et ainsi M. Verron a pris rang parmi les Clercs, c.-à-d. parmi ceux qui, d'après le Code Canonique, sont consacrés aux ministères divins. Les élèves du Collège ont été heureux d'assister à cette cérémonie qu'on n'avait pas encore vue à Saint-Pierre.

Noël dans les Ecoles libres. — Ça a été vraiment, cette fois encore, la fête des enfants. Avec quelle joie n'ont-ils pas salué l'Enfant Jésus dans sa petite crèche !.. Et quel plaisir pour eux, en recevant les modestes cadeaux de l'Arbre de Noël ! Mais la fête a été surtout pour l'âme et le cœur ; et là, les gâteries du Divin Enfant n'ont pas manqué.

L'occasion a été bonne pour offrir à Monseigneur les vœux de nouvel an ; et, comme chaque année, un poétique programme, tout rempli de réminiscences et du parfum de Noël, ont prouvé au Vénéré Père des âmes St-Pierraises que les enfants des Ecoles chrétiennes ont le culte du souvenir et de la reconnaissance.

La fête de Noël. — Le temps s'est mis de la partie. Ce n'est pas encore la neige et le poudrin ; ce ne sont pas les grands froids ; et puis, dans les rues de la ville, il fait clair : la lune supplée à la déficience de la lumière électrique.

A l'église, on revoit avec satisfaction la superbe crèche admirée déjà l'an dernier. Des ampoules minuscules, aux couleurs variées, éclairent le paysage. A l'orée de la grotte, au fond de laquelle on voit l'Enfant Jésus dans

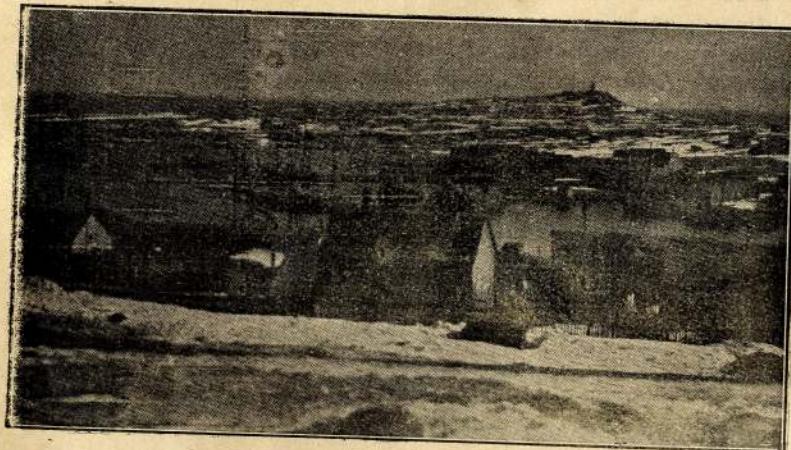


sa crèche, avec la Sainte Vierge et Saint Joseph, un ange et un petit nègre se tiennent à genoux : laissez tomber une offrande dans le tronc qu'ils tiennent dans leurs mains, et vous serez gratifié d'un gracieux salut, par un mouvement de tête : Merci !

Messe de minuit très solennelle, qui n'a pas été troublée par une panne momentanée du moteur. Les chants liturgiques aussi bien que le « Minuit, Chrétien » et les cantiques qui ont accompagné la messe d'action de grâces, ont aidé les âmes à s'élever sur les ailes de la prière. Le sermon du Père Cardinal a évoqué d'une manière très vivante le touchant mystère de la Nativité du Sauveur. Après la messe pontificale, deux prêtres ont distribué la Sainte Communion à la foule des paroissiens qui n'ont pas craint de quitter leurs demeures au milieu de la nuit.

A 10 heures, grand'messe du jour. A 2 h. 1/2 ont eu lieu les vêpres, à l'issue desquelles Mgr le Préfet Apostolique a donné, par délégation du Saint-Siège, la Bénédiction papale. Un salut solennel du Très Saint Sacrement a terminé les belles cérémonies de la journée.

Paysage d'hiver. — Saint-Pierre a commencé à se vêtir de son épais manteau de neige que nous connaissons. Voici le haut de la ville ; au



fond, le barachois avec les vastes établissements de « La Morue Française ». Ceux-ci sont plongés dans le silence ; le travail intense de la saison de pêche a été forcément interrompu ; et c'est tout juste si un dernier voilier, un « chasseur », a pu embarquer encore un chargement de morues pour le porter en France,

Au haut de la colline, on voit le phare de Galantry, à 57 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il possède un feu tournant qui présente des éclats



blancs et rouges, avec des éclipses. Il peut être aperçu par beau temps à 18 milles. La tour carrée qui le supporte est peinte en blanc et a onze mètres de hauteur.

A côté du phare se trouve un sémaphore qui signale l'arrivée des navires et assure leurs communications avec la ville. Un peu en contre-bas du phare, on a installé une sirène de brume à vapeur qui fonctionne quand il y a brouillard ou tempête de neige. Le son d'une durée de 6 secondes est suivi d'un silence de 54 secondes. Lorsque la sirène de brume ne peut pas fonctionner, il est tiré un coup de canon de demi-heure en demi-heure.

Au Foyer paroissial. — Le dimanche soir, 6 janvier, à l'occasion de la fête de l'Epiphanie, les élèves de St-Christophe ont donné une séance récréative au profit de leur Collège. Au programme figuraient : *Une Allégorie* : « Noël en Alsace » ; *une saynète* en deux actes : « La Mère Michel » ; *un drame* en un acte : « Le petit Aveugle ». Avec cela des monologues, des chants, des morceaux de piano, des bonbons.

Le jeu des jeunes acteurs, les costumes préparés *con amore* par les mamans, la musique et aussi le film retracant la vie dans les steppes de la Californie ont vivement intéressé les parents qui, en compagnie de M. le Maire et de nombreux amis du Collège Saint-Christophe, ont voulu assister à cette réunion toute familiale, avec Mgr le Préfet Apostolique, et cela malgré le mauvais temps.

Le mystère du « Pacifique ». — Le superbe chalutier « Pacifique » avait quitté Saint-Pierre le 14 décembre au matin avec plein chargement de mornes, à destination de la France. Il avait à bord 44 hommes d'équipage et 4 marins sortis de l'hôpital. Le soir, à 9 h., il lançait un message de détresse que le vapeur « Commandant Emaille » transmit tel quel le lendemain à Saint-Pierre : *Sommes échoués... Le reste était brouillé.*

Quelques jours après, des Terre-Neuviens trouvèrent sur la côte de Plaisance une des chaloupes du « Pacifique » dans laquelle gisait un homme mort. Jusqu'ici aucune autre indication n'est parvenue sur le sort du chalutier.

Mouvement des passagers. — ARRIVÉS, le 16 décembre, par le « Farnorth » : MM. Jules Briand, H. Gauthier, J. Gauthier, Rebmann, Roulet ; Mme et Mlle Sasco ; Mlle M. Roussel.

PARTIS, le 19 décembre : MM Admond, A. Briand, E. Cormier, Deschamps, M. Girardin, Parsons ; M. et Mlle Lengronne ; Mme Poirier ; Mlles M. Déminiac, G. Vigneau, J. Vigneau.

ARRIVÉS, le 1^{er} janvier : M. l'Abbé Jean Lamour ; Mlle A. Le Buf.



PARTIS, le 4 janvier : MM. Jules Briand et enfant, Maufroy, Nirpot et enfant, Norgeot, Revert ; MM. et Mmes Casamayor, Dupont, Galachkine, Jean Légasse, Pasques ; Mlle Amestoy.

ARRIVÉS, le 14 janvier : M. Revert, Mlle Poirier.

Un peu de notre Histoire (57).

La question des hivernants et de leur droit de vote avait provoqué de graves dissensiments au sein de l'Assemblée générale de la Commune de St-Pierre. Le président Bordot, qui était d'avis, avec la minorité des membres de l'Assemblée, de leur refuser ce droit, avait imaginé un mode d'obstruction peu ordinaire, en faisant disparaître le registre des délibérations antérieures.

Voici comment le procès-verbal de la séance de l'Assemblée du 21 avril 1793 — nous le donnons tel quel — relate la fin de l'incident :

LE citoyen Bourrilhon dit alors : « Que tout bon Républicain français, soumis aux lois, reste à sa place ! » Et beaucoup y demeurèrent fermes. Le secrétaire Gachot, ayant rendu compte qu'il n'avoit pu reprendre le Registre des Délibérations enlevé par le Commis Renault, le Citoyen Guilbaud, Doyen d'âge, à l'invitation des membres présents, ayant pris place au bureau, a, d'après le vœu Général, nommé six députés qui, deux fois de suite ont été envoyés pour sommer le Président Bordot de revenir au sein de l'Assemblée, ou de remettre le Registre à ces Députés.

Pendant cette intervalle, plusieurs des instigateurs des troubles alloient et revenoient, et ayant perdu toute retenue se permirent de lâcher les propos les plus affreux et les plus incendiaires ; lesquels propos auroient pu leur faire éprouver des évènemens très fâcheux, sans l'attention qu'eut le secrétaire Gachot de recommander aux Citoyens, à diverses reprises, d'écartier toute idée de veies de fait et de se comporter toujours avec prudence et sagesse, comme ils l'avoient fait jusqu'à présent. Ce qui ne fut pas difficile à persuader à des Esprits entièrement disposés au Bien et à maintenir la Tranquillité.

Peu de temps après, le Citoyen Edouard Silvain, ex-secrétaires-provisoire, est venu déposer le Registre sur le Bureau ; et ayant demandé qu'il lui fut confié pour y inscrire le procès-verbal de la dernière séance, l'assemblée n'a pas voulu y consentir et a arrêté qu'il resteroit entre les mains du Citoyen Gachot, secrétaire de la commune.



Ensuite de quoi plusieurs Objets de Délibérations ayant été proposés et le scrutin ayant été ouvert pour la nomination d'un Président, le Citoyen Gachot auroit observé que, par l'absence des citoyens du Côté gauche, joints à ceux qui n'étoient pas dans l'Isle, ou que leurs travaux avoient empêché de venir, la quantité de membres présents n'étoit pas suffisante pour prendre d'arrêté ; et en conséquence le Doyen d'âge auroit déclaré la séance levée.

Et nous Citoyens Délibérans et autres présents et témoins de Tous les faits contenus dans le présent Procès-verbal, nous qui avons juré de vivre et mourir Républicains, de maintenir de Tout notre pouvoir la liberté et l'Égalité et d'obéir aux lois Décrétées par la Convention Nationale ; Nous enfin justement indignés qu'il existe ici des Etres qui, au mépris de ce même Serment qu'ils ont fait comme nous, refusent opiniâtrement de se soumettre à la Loi, et Travaillent au contraire à l'anéantir, avons résolu de signer le présent, pour servir à constater leur conduite incendiaire à notre égard, et faire connoître à qui de droit les bons sentiments qui nous animent et dont nous ne nous écarterons jamais.

A St-Pierre Terreneuve, jour et an susdits (I)
Guilbeaud, *président* ; Gachot, *secrétaire*

Suivent sur la minute 159 signatures

(A suivre)

Aux Lecteurs du « FOYER PAROISSIAL »

les Œuvres catholiques, à St-Pierre comme ailleurs, n'ont pas de fonds secrets.

Ce qui les fait vivre, c'est la générosité des paroissiens.

« LE FOYER PAROISSIAL » est, dans plus d'un foyer, le seul périodique qui parle de religion et des intérêts religieux de la Colonie. Que nos Amis l'aident à continuer son œuvre, à l'intensifier encore, et cela en payant au plus tôt leur abonnement, et en lui procurant de nouveaux Abonnés, — à St-Pierre, au Canada, à Terre-Neuve, aux Etats-Unis, en France !...

[I] 21 avril 1793, l'an 2 de la République,

SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

H.-A. PATUREL

Commissions - Consignations
Gros & Détail

Alimentation, Vins, Liqueurs,
Tissus, Confections, Chaussures,
Parfums de Luxe, Farines, Grains, Foin.

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIERE

A Vendre : Une Auto.
S'adresser à M. F. Rosse.



Chronique de l'Ile-aux-Chiens

(DU 15 DÉCEMBRE 1928 AU 15 JANVIER 1929)

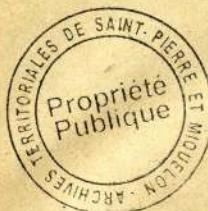
BAPTÈME. — A été baptisée et est devenue enfant de Dieu et de l'Eglise, le 10 janvier : Arlette COURTOIS. Parrain : Louis Josseaume ; marraine : Emilie Josseaume.

Fête de Noël. — La messe de minuit a été, cette année, une messe avec chant de vieux écs Noëls si entraînantes et si populaires que nos chanteurs et chanteuses ont donné avec tout leur cœur et que nos violonistes ont accompagnés avec tout leur talent. Compliments à tous ceux et à toutes celles qui ont contribué à l'éclat de la cérémonie, à M^{me} Nicolas en particulier, organiste et directrice du chant, trop souvent à la peine pour qu'elle ne soit pas un peu à l'honneur. Les liens ont fait mieux encore que d'apporter à l'Enfant Dieu l'hommage de leur voix : ils lui ont donné leur âme par les très nombreuses communions de femmes, d'hommes et de jeunes gens qui ont suivi la première messe.

Arbre de Noël. — Les traditions du bon Père Lavolé ont pu être maintenues ; et, cette année comme les autres, les petits enfants de l'Ile ont eu leurs cadeaux. Ces cadeaux, offerts en temps d'Epiphanie, viennent sans doute des Rois Mages. On prétend que ceux-ci ne les ont pas payés bien cher, les ayant pris à crédit chez les commerçants de St-Pierre et de l'Ile-aux-Chiens... Quoi qu'il en soit, le curé ne veut pas aller au fond des choses ; il remercie les donateurs complaisants et anonymes du geste généreux qu'ils ont bien voulu renouveler encore une fois.

Naufrage de « La Parisienne ». — Le trois-mâts « La Parisienne », parti de Bordeaux le 28 novembre, était arrivé en vue de St-Pierre, après une belle traversée malgré le mauvais temps. Le 30 décembre, à 3 h. du matin, le bateau, toutes voiles déhors s'engageait dans la passe du Sud-Est, par bon vent. Il était arrivé au milieu quand les vents ont molli subitement, puis ont sauté en sens contraire, tandis qu'un fort courant portait le navire sur la pointe de l'Ile-aux-Chiens. Les deux ancras sont mouillées, les voiles amenées, des signaux de détresse, sont faits ; mais aucun secours ne peut arriver assez à temps ; les ancras chassent et malgré les efforts de l'équipage le bateau talonne sur les roches et se défonce. La mer est démontée ; et le capitaine fait débarquer son équipage ; lui-même reste à bord. Mais à 5 h. 30, le pont étant submergé, le capitaine à son tour est obligé d'abandonner le navire.

Le gros temps fait son œuvre ; et bientôt il a démolí le bateau. Grâce à l'activité déployée par les hommes du bord, grâce aussi au concours des marins de l'Ile et de St-Pierre, une partie des marchandises a pu être sauvée. La cargaison de « La Parisienne » comprenait 130 tonnes de sel et 5870 colis divers à destination de St-Pierre.



Chronique de Miquelon

(DU 15 DÉCEMBRE 1928 AU 15 JANVIER 1929)

BAPTÈMES. — Ont été baptisés et sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise, le 20 Décembre : Joseph Ernest POIRIER. Parrain : Ernest Gaspard ; marraine : Emilie Briand. -- Georges-Francis-Désiré POIRIER. Parrain : Francis Gaspard ; marraine : Madeleine Gaspard. — Le 10 Janvier : Louis-Gustave VIGNEAU. Parrain : Gustave Cormier ; marraine : Alexandrine Coste.

SEPULTURE. -- A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, le 4 janvier 1929 : Louis-Léoni DINARD, 70 ans.

Visite du Père Lavolé. — Remplacé à l'Île-aux-Chiens par un nouveau curé, le Père Lavolé est venu passer quatre semaines à Miquelon. Sa présence a facilité pour les âmes la préparation aux belles cérémonies de Noël. Le Père est reparti pour St-Pierre par le courrier du 8 janvier.

Cambriolage ? — Samedi matin 29 décembre, en arrivant à son magasin, M. André Cormier a eu la désagréable surprise de constater qu'on y avait pénétré, après avoir brisé un carreau et ouvert une fenêtre. Est-ce une vilaine farce, ou une tentative de cambriolage ? On ne le sait pas encore.

Au Foyer paroissial. — Donc, ça y est ! Miquelon, comme St-Pierre et comme l'Île-aux-Chiens, a son Foyer paroissial. Dire que ce n'a pas été sans peine, on peut le dire ! Il a fallu le construire de toutes pièces ; et d'abord, trouver des ressources. Les travaux avaient commencé au printemps 1928 ; interrompus pendant la campagne de pêche, ils ont été repris au début de décembre et quasiment terminés dans la première quinzaine de janvier. L'inauguration avait été fixée au dimanche, 15 janvier. Mgr Heitz, impatiemment attendu pour la circonstance, n'a pu s'absenter de St-Pierre, et a remis sa visite à plus tard. En attendant sa venue, un des jeunes acteurs de cette première soirée a rappelé, dans un court prologue, la générosité des bienfaiteurs, puis le dévouement dont plusieurs Miquelonais ont fait preuve, ceux-là surtout qui ont donné à cette œuvre jusqu'à vingt jours, et même plus, de travail gratuit. Le succès de la représentation a été complet : les applaudissements des 300 spectateurs l'a fait constater. Plus que jamais, la population comprend qu'un *Foyer paroissial* devait combler une lacune — à laquelle ne se seraient résignés que des égoïstes ou des grincheux.

A Vendre

Un doris et deux moteurs

S'adresser à M. A. Gautier

A Vendre

Un Moteur 6 H.P. marque Latrope.

Un traîneau de luxe.

S'adresser à M. Noël Malenfant,



PRESCRIPTIONS De Mgr Le PRÉFET APOSTOLIQUE POUR LE CARÈME DE 1929 ET AUTRES JOURS DE L'ANNÉE.

Article 1^{er} — Nous rappelons aux Fidèles des Iles St-Pierre et Miquelon que, pendant le Carême et à certains jours de l'année, l'abstinence et le jeûne sont prescrits par l'Eglise comme pratiques de pénitence.

Art. 2. — La *loi de l'abstinence* interdit l'usage de la viande, du jus de viande et du bouillon. -- Elle permet l'usage des œufs, des laitages et l'assaisonnement des aliments maigres à la graisse. -- Les jours où l'usage de la viande est permis, le mélange de la viande et du poisson est aussi autorisé.

Art. 3. — Pour tous les Fidèles, depuis l'âge de sept ans accomplis, l'abstinence est obligatoire les jours suivants :

Tous les vendredis de l'année ; chaque mercredi de Carême (1) ; les 3 jours des Quatre-Temps ; aux vigiles de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël.

Quand les fêtes de Noël, de l'Assomption, de la Toussaint tombent un vendredi, la loi de l'abstinence aussi bien que celle du jeûne sont suspendues.

Art. 4. — La *loi du jeûne* prescrit de ne faire qu'un seul repas proprement dit par jour.

Elle permet de prendre un peu de nourriture le matin, par exemple du café, du thé, du chocolat sans lait et une petite quantité de pain.

Elle permet aussi une collation le soir, par exemple du laitage, des légumes, des pâtes et une petite quantité de poisson. -- L'usage des œufs est interdit à la collation. -- Il est permis de faire la collation au milieu du jour, et le principal repas le soir.

Art. 5. — Les Fidèles sont soumis à la loi du jeûne depuis l'âge de 21 ans accomplis jusqu'à la 60^{me} année commencée, et cela :

Tous les jours pendant le Carême, les dimanches exceptés, jusqu'au Samedi-Saint à midi ; les 3 jours des Quatre-Temps ; aux vigiles de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint et de Noël, excepté si l'une de ces vigiles tombe un dimanche.

Art. 6. — D'après ce qui a été dit, durant le Carême, à partir du mercredi des Cendres, sont à la fois des *jours de jeûne et d'abstinence* :

Les mercredis et les vendredis ; les 3 jours des Quatre-Temps. On ne peut donc faire ces jours-là, qu'un repas maigre, en dehors de ce qu'il est permis de prendre le matin et à la collation.

D'autre part, sont des *jours de jeûne sans abstinence* :

Les lundis, mardis, jeudis et samedis. -- Donc, ces jours-là, on peut user d'aliments gras, mais seulement au repas principal.

Art. 7. — Sont exemptes de la loi du jeûne les personnes qui ne jouissent pas d'une bonne santé, ou qui sont assujetties à des travaux pénibles.

(1) Au lieu du Samedi (*Indult du 30 juin 1923*).



En cas de doute, on s'adressera au Curé, ou à son remplaçant, pour obtenir les dispenses dont on aurait besoin.

Art. 8. -- Les personnes égulièrement dispensées du jeûne peuvent user d'aliments gras à tous les repas.

Art. 9. -- Pour compenser les adoucissements apportés par l'Eglise aux lois de la pénitence, il est instamment recommandé aux Fidèles de faire, selon la coutume établie, une aumône spéciale, dite *aumône du Carême*, proportionnée à leurs moyens. -- Les personnes qui, à cause de leur pauvreté, ne pourraient faire aucune aumône, la remplaceront par des prières ou autres œuvres de piété ou de charité.

Art. 10. -- La moitié des aumônes de Carême sera distribuée aux pauvres de chaque paroisse, par les soins du Curé ; l'autre moitié sera appliquée par l'Ordinaire aux besoins généraux de la Préfecture Apostolique.

Art. 11. -- Conformément à une prescription du 4^{me} Concile de Latran, il est rappelé à tout Fidèle ayant atteint l'âge de discrétion, qu'il doit confesser ses péchés à un prêtre approisé, au moins une fois l'an, et accomplir la pénitence à lui enjointe ; en outre, qu'il doit recevoir avec respect le Sacrement de l'Eucharistie pour le moins à Pâques...

Art. 12. -- Le temps fixé, dans la Préfecture Apostolique, pour l'accomplissement du devoir pascal, commencera le 10 mars, 4^{me} dimanche du Carême et finira le 9 mai, jour de l'Ascension.

Saint-Pierre, le 15 janvier 1929.

Ch. HEITZ, *Préf. Apost.*

The Brock Warner Co

Montréal

Pardessus - Costumes - Gabardines - Imperméables sur mesure

Metro Electric C°. — Chicago

Importante baisse de prix sur nouveaux radios 6 et 7 lampes
10 mètres à 2500 mètres

« A l'Art Moderne ». — Paris

Agrandissements photographiques. — Portraits d'art
au sépia-fusain-pastel-aquarelle, etc.

F Olano C°, *Agent à Saint-Pierre et Miquelon.*



SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon)

SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES C°

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.250.000 FRANCS

Rue du Littoral

Cales de Halage

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

CHARBON - CIMENT - BOIS

FOURNITURES POUR LA MARINE

CONSIGNATION: NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES MARBRERIES GÉNÉRALES

GORDON DE PARIS - REPRÉSENTANTS

DES MOTEURS AMÉRICAINS L.A.

Magasin de détail . Angle des Rues Nielly et du Barachois

A. Dugué

Boucherie — Charcuterie — Légumes—
Œufs, etc. — Fournisseur des navires.

Auguste DÉROUET

Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.

Vve Andrieux et Fils

Rue du Barachois

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries
Bois du Canada.
Commission - Importation - Exportation -
Représentation.

Agents exclusifs: Vins de Bourgogne et
Cassis (Vial et Cie, Belleville s-Saône). -
Vins de Bordeaux (Descas, Bx) - Ver-
mouth Cinzano.

Pension-Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry.
Quai de la Roncière.

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Œufs, etc. Fournisseur des navires.

HOTEL ROBERT

Quai de la République

PIERRE GOGNY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

A. MAUFROY

Ouai de la République.
Commission - Représentation
Importation - Exportation.

LA « MORUE FRANÇAISE »

& Secherie de Fécamp
Sous-Agence Nord
Denrées de toutes sortes.

La « Morue Française »

Armement à la grande pêche
et au long cours.
Approvisionnements généraux.

Le meilleur des reconstituants

VIN DU CAP CORSE

recommandé aux personnes faibles
Se trouve dans les principales épiceries.

Mme Vve Bailly

Modes - Nouveautés - Chapeaux - Soieries
Feurures - Parfums.

**SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)****Louis Hardy Legranvillais,**AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine CoCollin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.**Folquet Frères**

Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

J. Nicolas.

Vins et Liqueurs — Alimentation — Articles de fumeurs — Sacs et papiers d'emballage — Cigarettes Nationales.

PÊCHERIES DE FRANCEAgence de St-Pierre
Commissions — Consignations - Denrées
Vins et Spiritueux**ALBERT BRIAND**Rue de la Poudrière.
Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.**C. P. Chartier et Cie,**Représentant de la Maison Peugeot
Bicyclettes.**Farines**Demandez la marque
« Royal Household »
Dépot chez H.-A. PATURELReprésentant
The Ogilvie Flour Mills Co
Montréal**P. Le Tiec**Alimentation générale
Produits de choix
Demi-gros et détail**Julien MORAZE**

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation

Liqueurs - Confections - Chaussures

Fournitures en tous genres.

REPRÉSENTANT

Cognac : Maison Bisquit - Dubouché, Jarnac

Champagne : V^e Cliquot - Ponsardin, ReimsVins fins : Roseheen et C^e, BordeauxArmement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon
Morues . Société des Pêcheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Motor Co, Connecticut.

Imprimerie du « Foyer Paroissial »

Cartes de visite. — Lettres d'invitation et autres travaux d'impression.

S'adresser à l'Imprimerie.



23

DEMANDEZ chez votre épicer Le Tobin's Tea

le meilleur
le meilleur marché

DEMANDEZ aussi le plus économique des Cafés décaféinés

Le Old Colony



PRODUITS & APPAREILS
« KODAK »

Léon BRIAND
ST-PIERRE & MIQUELON

Dépôt de Journaux
des Messageries Hachette
Toutes Revues Scientifiques et Littéraires
Journaux de Modes Français et Etrangers
Librairie - Papeterie

HAUT-PARLEURS

DIFFUSEURS

PIÈCES DÉTACHÉES
DUCRETET - PATHÉ.
RADIO L. L. - VITUS

POSTES DE RADIO

C.P. Chartier et Cie,
Vins et Spiritueux.

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière



LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Siège social à TORONTO, Canada.

Actif au delà de 500 Millions de dollars.

Capital versé : 20 Millions de dollars.

Fonds de réserve : 20 Millions de dollars.

Ancien ou Nouveau Monde

Les lieux diffèrent mais le principe général demeure le même. En Orient comme en Occident, et dans le monde entier, l'une des conditions du succès est l'indépendance financière, — la tranquille assurance de ne point manquer des choses qui agrémentent la vie.

L'appui le plus efficace, le plus sûr et le plus pratique dans la voie de l'indépendance financière est le compte d'épargne à la banque.

Vous ouvrez et conservez un compte d'épargne sans payer aucune commission. Vos fonds s'accroissent en toute sécurité, sans nécessiter de votre part ni effort ni surveillance. Vos profits restent inchangés, même à travers les périodes de dépression financière. Votre argent est en sûreté et vous pouvez le toucher dès que vous en avez besoin.

Cette Banque a pour principe d'accorder à tous les déposants, que leur compte soit gros ou petit, la plus grande somme de services et de considération.

Heures de Bureau

Matin : De 10 h. à 11 h. 30. Soir : De 1 h. à 4 h.

Agence de St-PIERRE & MIQUELON

G. D. DALLAIRE,

Directeur.

Votre Compte d'épargne est votre Fonds d'indépendance